Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 26 (1938)

Heft: 533

Artikel: Les expositions

Autor: S.B.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-263165

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pour les réfugiés

Quelques cas récents signalés par le Comité pour le placement des intellectuels réfugiés (Genève).

Le couple X. a dû quitter l'Allemagne avant le 30 octobre. Le mari a passé 5 mois dans un camp de concentration, et pour en être libéré à dû prendre l'engagement formel de quitter l'Allemagne ainsi que sa femme. Il a un « affidavit »[1] et obtiendra probablement en janvier ou en février le visa d'émigration pour les Etats-Unis. Mais où ira-t-il en attendant? Pour tous les autres pays, un visa est nécessaire, et tous les pays européens demandent à la frontière un visa pour un pays d'outre-mer et la garantie d'une certaine somme avant de délivrer leur visa, même pour un séjour de durée limitée. Il s'agit donc seulement dans ce cas-ci de trouver un pays qui permette aux époux X. un séjour de 4 mois seulement en attendant leur départ pour les Etats-Unis. Si ce pays ne se trouve pas, M. X. devra retourner dans un camp de concentration, ce qui équivaut à la mort.

. . . . . .

Un couple aisé, accompagné d'un enfant, a obtenu un visa touristique pour la Suisse. Mais pendant ce séjour en Suisse, ce couple a pu lier des relations commerciales avec l'Angleterre et a obtenu oralement la permission des autorités d'établirr une fabrique de chocolat dans les « contrées de détresse » d'Angleterre, sur la foi de quoi les machines, les meubles, etc. ont été expédiés outre-Manche. Mais l'autorisation du Home Office tarde à venir, malgré toutes les démarches ; le permis de séjour touristique en Suisse arrive à son terme et ne sera pas renouvelé, et il est impossible d'obtenir le visa d'un autre pays pour y attendre l'arrivée de l'autorisation du Home Office. Que faire ?

. . . . . .

Un couple allemand avec un enfant a émigré en Italie avec une certaine fortune, qu'il y a dépensé. Et maintenant, la situation politique l'oblige à quitter l'Italie et ils sont venus en Suisse. Le mari, un intellectuel, a 40 ans, et l'émigration dans un pays de l'Amérique du Sud n'entre pas en ligne de compte dans son cas. Il faut compter 1 à 2 ans avant que ce ménage obtienne un visa d'immigration et plusieurs mois pour obtenir un « affidavit ». La Suisse a prolongé de 3 à 5 mois la validité de leur permis de séjour, mais ne la prolongera certainement pas au delà de ce délai. Où aller en attendant ?

. . . . . .

Un homme de 65 ans a dû quitter l'Allemagne pour motifs politiques. Il a séjourné en Hollande, mais n'a pas pu y rester, puis en France, et se trouve depuis bientôt 6 semaines en Suisse. N'étant pas au courant des démarches à faire, il ne s'est pas présenté à la police des étrangers, ne peut pas rester en Suisse, ni rentrer en Allemagne Son passeport est périmé. Comme il veut à tout prix émigrer dans un pays d'outre-mer, on cherche à obtenir pour lui un visa touristique pour un petit Etat de l'Amérique centrale; mais qui se chargera des frais ? Impossible de songer à le placer dans un asile de vieillards en Suisse, puisqu'il est étranger et que personne ne payera pour lui.

. . . . . .

Un couple d'intellectuels, âgés d'environ 50 ans, et ne disposant que de moyens restreints, a quitté Vienne et est venu en Suisse. Son intention était d'aller aux Etats-Unis, mais son « affidavit » n'étant pas estimé suffisant, des efforts ont été faits pour obtenir un visa d'immigration pour un pays quelconque. L'on parvient à en obtenir un pour Haiti, mais au moment de prendre leur billet, l'agence de voyage exige une autorisation du gouvernement d'Haiti et se refuse à délivrer le billet, faute de cette autorisation. Pour tous les autres pays d'outre-mer, l'on ne peut obtenir que des visas touristiques, sur dépôt d'une certaine somme. Que faire ?

. . . . . .

Une jeune juive polonaise, habitant Vienne, a quitté cette ville il y a quelques mois, et est venue dans une station de montagne où des amies l'ont accueillie. Mais étant arrivée en Suisse sans visa spécial, elle est menacée d'expulsion dans un bref délai, à moins qu'elle ne puisse présenter une caution de 2.000 fr. Ses amies sont dans l'incapacité de réunir cette somme, et le fait qu'elle a passé la frontière sans visa spécial empêche sa légation de rien faire pour elle. Où va-t-elle aller ? elle n'a que 25 ans, était à Vienne le soutien de sa mère, et ne connaît personne nulle part.

Cette liste de cas navrants, qu'il serait facile d'allonger encore, se passe de commentaires. Et disons-nous qu'il ne s'agit là que d'un seul des Comités qui travaillent sur notre sol pour venir en aide à ces malheureux: on se rend compte par là des récits que chacun pourrait fournir !

Comme le savent sans doute nos lecteurs, ces divers Comités (il y en a à Bâle, Berne, Genève, Lausanne Lucerne, Zurich, etc.) se sont fédérés en un Office central suisse d'aide aux réfugiés, dont le siège est actuellement à Zurich, la présidence venant d'être assumée par notre ancien collègue au Comité de l'Association pour le Suffrage, M. R. Briner, maintenant conseiller d'Etat et chef du Département de police. Cet Office central envisage une double tâche : l'organisation de camps pour hospitaliser les réfugiés (l'homme de grand cœur et de vision claire qu'est Fritz Wartenweiler, bien connu comme éducateur populaire, a déjà installé un de ces camps dans les locaux de sa colonie du Herzberg, près d'Aarau) et d'autre part une grande collecte à travers toute la Suisse.

C'est sur cette collecte, qui débutera le 14 novembre pour durer deux semaines, qui sera faite par les soins de Comités cantonaux constitués à cette occasion, et précédée d'un appel lancé dans toute la presse, que nous venons attirer, dès aujourd'hui l'attention de tous nos lecteurs et lectrices, leur demandant instamment de lui réserver tout l'effort financier qu'ils pourraient faire pour venir en aide aux réfugiés. Les exemples qui précèdent montrent assez à quel point l'argent est nécessaire, soit pour déposer des cautions, soit pour payer les frais des formalités d'expatriation, soit même pour vivre tout simplement durant les quelques semaines de séjour en Suisse octroyées par la police fédérale des étrangers, pour qu'il soit nécessaire d'insister ici sur l'urgence du geste que l'on attend de chacun.

Notre souscription

Dr. et Mme M. M. (Lausanne) .	Fr. 20.—
Mlle G. M. (Genève)	» 2.—
Total:	Fr. 22.—
Listes précédentes . . .	» 72.—
Total à ce jour:	Fr. 94.—

Tous nos remerciements pour ces dons, qui sont versés au fur et à mesure au Comité de placement pour les intellectuels réfugiés (Genève). Chèque postal No I. 943. Prière d'indiquer au dos du chèque « Pour les réfugiés ».

[1] Un affidavit est la caution d'entretien fournie par des personnes connues résidant dans le pays d'émigration, ce qui garantit que l'émigrant ne tombera pas à la charge de l'assistance publique dans ce pays (*Réd.*).

Association Suisse pour le Suffrage Féminin

Reprise d'activité à Genève.

C'est par son Assemblée générale annuelle, renvoyée à l'automne en raison des assises de l'Assemblée générale suisse tenue en juin à Genève, que débuta la reprise d'activité de l'Association genevoise pour le suffrage féminin. Après les rapports administratifs, dont celui sur l'activité du Comité fut présenté en termes excellents par Me Kammacher, avocat, Mme Prince eut la satisfaction d'annoncer à l'Assemblée l'aboutissement de la collecte des signatures en faveur de l'initiative populaire. Sous peu, ces 5500 signatures seront déposées en Chancellerie, début de la procédure propre au cheminement de toute l'initiative.

Cette bonne nouvelle fut suivie d'une causerie pittoresque de Mlle Gourd qui fit revivre devant son auditoire les fêtes du « Jubilé » du Conseil International des Femmes qui eut lieu cet été dans la ville romantique d'Edimbourg, pays d'origine de Lady Aberdeen. Présidente du Conseil pendant 36 ans. En résumé, séance fort encourageante malgé les événements si lourds de la semaine précédente. X.

Réunion du Comité Central.

C'est une longue et intéressante séance, de près de 7 heures d'affilée, tout juste coupée par un souper en commun, qu'a tenue à Berne, le 22 octobre dernier, le Comité Central de l'Association suisse pour le Suffrage. En effet, cet Exécutif ne s'étant pas réuni depuis sa rencontre à Genève au mois de mai, nombreuses étaient les question qui se pressaient à son ordre du jour et qu'il a débattues sous la présidence de Mme Leuch.

En matière d'affaires intérieures, il a réglé d'abord différentes questions financières, et s'est occupé de l'aide à apporter à des Sections que la dureté des temps — et aussi hélas! il faut le reconnaître, le manque de foi dans notre cause — font chanceler, et auxquelles il est urgent de tendre une main secourable par l'envoi de conférencières, l'organisation de rencontres régionales etc. La propagande reste donc toujours une des grandes tâches du Comité Central, et celle faite à l'occasion du Cours de Vacances de Lucerne, dont il a été rendu compte ici même, s'est révélée tout à fait satisfaisante, en montrant aux membres de l'Association suisse des ménagères avec laquelle le Cours était organisé en commun, combien les motifs pour lesquels nous demandons le droit de vote, les touchent directement elles aussi. Mais une autre occasion s'offre de faire connaître nos idées à un public combien plus nombreux: celle de l'Exposition de 1939 à Zurich! En effet, et quoique les modalités définitives soient encore très loin d'être arrêtées, le Comité a appris avec satisfaction qu'après s'être montré extraordinairement réservée quant à la participation des Sociétés féminines comme telle à l'« Ela », comme on dit déjà à Zurich (L. A: *Landes Austellung*), la direction de l'Exposition a maintenant changé d'avis, et leur offre un pavillon octogone d'environ 90 m² pour la somme globale de 12.000 fr., Comment toutes les Sociétés féminines vont-elles s'y caser? selon quelle division? qu'y exposeront les suffragistes? il y avait certes là matière à de longues études, et la solution définitive ne pourra pas intervenir de sitôt.

Les tragiques événements du dernier mois n'ont pu manquer, non plus, d'avoir leur répercussion sur les préoccupations des suffragistes suisses, et c'est en rappelant leurs souvenirs de 1914 que plusieurs membres du C. C. se sont demandé dans quelle mesure il aurait été fait appel au concours des femmes pour remplacer les hommes mobilisés, si la guerre monstrueuse avait éclaté? Ce n'est certes pas de gaîté de cœur qu'elles ont touché à ce sujet, sur lequel faute de renseignements précis, aucune décision n'a été prise encore.

Il a été encore parlé de la lutte contre la vie chère menée en commun avec l'Alliance de Sociétés féminines suisses, des relations avec d'autres organisations, et lecture a été donnée notamment de divers messages émanant de l'Alliance Internationale: statut de la femme, renvoi de la Conférence de Stockholm, prochain Congrès de Copenhague. etc. Beaucoup de parenthèses et d'échanges de vues animés ont permis, si l'on peut s'exprimer ainsi, de sentir battre le pouls des suffragistes de toute la Suisse, ce qui dans cette période troublée est non seulement intéressant, mais extrêmement précieux.

La prochaine réunion du Comité Central aura lieu en janvier à la Chaux-de-Fonds.

E. Gd.

---

femmes, dans tous les pays, suffragistes ou non, s'est porté sur l'action sociale où toutes, à quelque parti qu'elles s'apparentent, se sont ralliées au même idéal: améliorer les conditions de vie de l'humanité.

Tel est le bilan des acquisitions faites par les femmes dans la période contemporaine de l'histoire. Il est légitime de rechercher, en contrepartie, si ces « émancipées », qui ont souvent lutté vaillamment pour la cause féminine, ont justifié la confiance qui leur a été faite, ont tenu leurs promesses. Sur les conséquences de l'émancipation féminine, je rends la parole à la conférencière, en citant la conclusion de son exposé:

« La famille et la race (au sens général du mot) ont bénéficié du progrès intellectuel des femmes: la mortalité infantile a diminué, l'éducation des enfants est meilleure dans des foyers où règne une atmosphère de compréhension plus haute. La femme ne s'est pas déféminisée comme on l'avait craint à l'âge héroïque des premières luttes et de certains succès du combat même. Elle a su concilier au contraire, et souvent non sans mérite, ses rôles de femme, de mère, de maîtresse de maison, de travailleuse, réaliser un équilibre difficile et heureux. Elle a su rendre sa vie plus intéressante et haute, tout en restant l'âme de la maison, celle sur qui l'on s'appuie.

« Je ne reviendrai pas sur tout ce que l'économie générale gagne au travail des femmes. Dans la masse des efforts humains, si aucun n'est absolument négligeable, comment ne pas penser que des millions de travailleurs contribuent fortement au progrès matériel et à l'essor de la civilisation. Ces efforts s'intègrent dans le progrès humain, le nuancent et le fortifient sans cesse. Ils réclament par leur étendue, par leurs caractères, par leur permanence, l'attention de l'historien.

« Mais alors même que les résultats seraient moins nets, moins significatifs qu'il ne nous semblent, l'histoire doit enregistrer le mouvement féminin contemporain, car il est partie intégrante d'un tout indissoluble: il se rattache à la poussée générale des individus et des peuples vers l'affranchissement au cours du XIXe siècle, à ces vagues de fond, lentes et inégales, mais puissantes et irrésistibles, qui portent les groupes et les êtres maintenus en sujétion ou en infériorité à réclamer tôt ou tard leur droit à la vie par la justice et la liberté ».

Il resterait à étudier quels sont les moyens pratiques, techniques à employer pour présenter de manière satisfaisante dans les manuels la question de l'émancipation féminine. Mme Schwab suggère que l'on choisisse dans tous les pays des correspondants compétents qui examineraient les manuels en usage, se mettraient en liaison avec les autorités chargées d'établir les programmes, avec les professeurs d'histoire, avec les auteurs de manuels.

En terminant ce compte-rendu, il m'est agréable de dire ici avec quel plaisir et quel intérêt, j'ai entendu l'exposé de Mme Schwab. Par la sûreté de sa documentation, par la fermeté et la pondération avec lesquelles elle a présenté, en face de faits soigneusement contrôlés, des considérations personnelles judicieuses, elles a bien servi cette cause féminine qui lui est si chère.

Marguerite Maire.

Le Mouvement Féministe

se vend au numéro

Librairie Payot, rue du Marché, Genève

A l'Union des Femmes, r. Et.-Dumont, 22

A l'Administration, 7, rte de Chêne.

Les Expositions

Les femmes peintres lausannoises au Musée Arlaud

« Décidément, nos femmes peintres sont en progrès », disait à l'ouverture de l'exposition de la Section de Lausanne de la Société suisse des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs, un de leurs collègues masculins que ne trouble point la jalousie.

En effet, cette exposition, ouverte jusqu'au 3 novembre au Musée Arlaud, à Lausanne, est très réussie, forme un tout bien homogène et contient des œuvres de valeur; signalons tout d'abord la place d'honneur faite à Mlle L. Gloor, la vénérée doyenne des femmes peintres, la fondatrice en 1903 et pendant longtemps la présidente de la section, qui expose une dizaine de ses dessins coloriés faits en Provence ou au bord de notre lac, œuvres pleines de finesse et d'esprit, qu'anime une atmosphère discrète et pleine de charme.

Nanette Genoud, la plus brillante des jeunes. est représentée par quatre de ses meilleures toiles, nu, paysage et portrait; on a remarqué le premier soir déjà deux paysages lumineux, bien campés. solides et nerveux de Mlle D. Cuénod, qui dirige à Lausanne la galerie du Lion d'Or; S. Giauque, que le mal cloue sur un lit d'hôpital depuis de longs mois, a tenu d'être avec ses sœurs et leur a envoyé quatre jolis petits paysages, où elle se rappelle qu'elle a fait de la miniature; Mlle V. Milliquet expose des paysages très réussis; Mme L. Contat, des fleurs denses et solides ; Mlle Germaine Ernst, qui dirige avec fermeté la section, des paysages intéressants, Mme Randin-Recordon a un pont de Paudex bien bâti et bien en place. On ne peut tout citer, bien que tout ou presque tout soit bon. S. B.

G. ERNST : *L'enterrement*